

CONTRE LES MESURES D'ÉCONOMIE DANS LA SANTÉ, MOBILISONS-NOUS!

Le secteur de la santé parapublique est le premier impacté par les coupes budgétaires « urgentes ». Alors que le Canton dispose d'une fortune de 2.85 milliards, c'est les mesures visant à lutter contre la pénurie de personnel dans le secteur de la santé, aux bas salaires et très féminisé, qui sont prioritairement visées par le Conseil d'Etat et le DSAS. Un scandale!

Hormis les montants déjà engagés, toutes les revalorisations sont suspendues. Les montants engagés sont les 5 millions InvestPro, premier complément salarial 2025, qui ont permis de revaloriser les salaires mensuels de CHF25 bruts pour un 100% dans les classes 5-23 CCT-SAN secteur soins/médico-technique et social-accompagnement. Avec les coupes budgétaires, le secteur perd trois quarts des revalorisations salariales décidées par le Grand Conseil, à savoir :

- 9,5 millions obtenus du grand conseil fin 2024 répartis comme suit :
 - Deuxième complément salarial 2025, 5 millions. Revalorisation salariale forfaitaire annuelle de CHF 650.- (brut, 100%) pour le personnel soins/médico-technique et social-accompagnement des classes 10-23 CCT-SAN. Effet rétroactif au 01.01.25.
 - 4.5 millions alloués à la revalorisation des horaires de contrainte.
- 3 millions InvestPro pour revaloriser les salaires CCT-SAN 2026
- 2 millions Investpro pour revaloriser les salaires CCT-SAN 2027

SUSPENDU!

Nous appelons les député-es à supprimer ces mesures!

Action de protestation du personnel de la santé

MARDI 24 JUIN à 7h30 devant le Grand Conseil

Place du Château à Lausanne

**Puis, distribution de flyers aux député-es jusqu'à 9h30,
et de 13h30 à 14h00. Venez nombreuses et nombreux!**